

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 12 JANVIER 2026 À 21:15 HEURES

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 12 janvier 2026 à 21 :15 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Pierre Reid.

Présences :

Siège no 1 :	Mélanie Cyr
Siège no 2 :	Sylvain Hébert
Siège no 3 :	Claudia Gilbert
Siège no 4 :	Rock Lamontagne
Siège no 5 :	Céderrick Ménard
Siège no 6 :	Michael Nadeau

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Annik Desrosiers, est aussi présente.
Il y a 4 citoyens dans l'assistance

ORDRE DU JOUR

- 1- **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**
 - 2- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3- **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-01 FIXANT LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET CONDITIONS DE PERCEPTION EXERCICE FINANCIER 2026**
 - 4- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 5- **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**
-

1.0 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue à tous. Il est 21:15

2026-013 *résolution no 2026-013*

IL EST PROPOSÉ par Michaël Nadeau
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

2026-014 *résolution no 2026-014*

IL EST PROPOSÉ par Céderrick Ménard
APPUYÉ par Sylvain Hébert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

3.0 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-01 FIXANT LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET CONDITIONS DE PERCEPTION EXERCICE FINANCIER 2026**

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT est par la présente donnée par la conseillère Mélanie Cyr qu'à la prochaine séance ordinaire, le *Règlement 2026-01 fixant les taux de taxes, compensations et conditions de perception exercice financier 2026* sera adopté. Dispense de lecture est demandée, tous les membres du conseil déclarant avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Ce règlement a pour objet de fixer les taux de taxes, tarifs, compensations et conditions de perception pour l'exercice financier débutant 1^{er} janvier 2026.

4.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
M. Denis Veilleux	1. Est-ce que le tarif chargé aux citoyens pour l'entretien du réseau de la Tuilerie est placé dans une réserve ou dans les opérations ? Réponse : La tarification annuelle totale de 1360\$ ne va pas dans un fonds dédié, elle ne couvre que l'entretien mineur du réseau. La Municipalité envisage de créer un fonds réservé en cas de bris majeurs, qui soit nettement plus élevé pour prévoir la vétusté du réseau ou son développement (à venir).

5.0 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités;

2026-015 *résolution no 2026-015*

IL EST PROPOSÉ par Michaël Nadeau
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 21:32

 Pierre Reid
MAIRE de Westbury

 Annik Desrosiers
Directrice générale et greffière-trésorière